

Centre de contrôle environnemental de la Côte-Nord:

**Personnes-années**

Hydrique et Naturel: 1,08

Municipal: 3,32

Pesticides: 0,14

Agricole: 0,00

Industriel: 6,81

Nord et minier: 0,65 + matières dangereuses 0.15 + sols contaminés 0.1+ Mat.  
résiduelles 0.1 + urgences 0.2 = TOTAL 1.2 (Pour 5 inspecteurs travaillant en partie  
dans les mines)

**Budget:**

Inspections minière incluant de déplacement et salaire:

Salaire: 48 000\$ plus 15 000\$ de fonctionnement: 63 000\$

Depuis 5 ans le centre de contrôle à engagé 2 techniciens permanent (plan Nord) et 3 occasionnelles (projet Romaine) de plus dû à l'augmentation des activités du Nord-Québécois. De ce nombre 2 techniciens font directement des inspections de mine pour une augmentation de 0.4 personnes années dans ce secteur.